



# L'AVIS DU VILLAGE

## BULLETIN MUNICIPAL DE COLOMBE-LES-VESOUL

Janvier 2021



# BONNE ANNÉE 2021

Nous sommes déjà en 2021. Couvre feu, gestes barrières, COVID 19 sont toujours présents, pour combien de temps encore ? Pour autant la vie continue et l'équipe municipale s'adapte chaque jour pour faire face à cette situation compliquée.

Pour les fêtes, guirlandes, sapins et motifs colorés illuminent notre village et nous apportent un peu de gaieté dans ce contexte difficile. Bien sûr nous avons dû annuler le repas des anciens remplacé par un panier gourmand, bien sûr nous devons aussi annuler la cérémonie des vœux mais soyons optimistes, la vie va reprendre son cours et nous pourrons à nouveau partager ces moments conviviaux nécessaires pour mieux vivre ensemble.

**Après la pluie, viendra le beau temps**

Bonne année à toutes et à tous.

## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 04 septembre 2020

Plusieurs points sont abordés:

- la redevance d'occupation du domaine public pour les télécommunications, versées par Orange.
- La vente de bois par soumission organisée par l'ONF.
- Une vente de bois à un exploitant professionnel concernant la parcelle 27.

Le conseil autorise le Maire à organiser une campagne de stérilisation des chats errants en collaboration avec l'association 30 millions d'amis. Le point est fait sur les travaux en cours ou à venir (église, rue du château, arrêt de bus d'Essernay, électricité)

La décision est prise d'organiser une réunion le 03 octobre concernant le « Parcours Culture et Patrimoine ».

Parmi les questions diverses, plusieurs points sont abordés: la création d'une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) à Villers le Sec, les procédures de nettoyage de l'école, l'entretien des chemins, la gestion des incivilités. Marie-Alyette JACQUES fait le point sur les difficultés rencontrées concernant les ressources en eau.

### Séance du 30 octobre 2020

Le conseil accepte la proposition du Maire de nommer « Impasse des Longs Champs » la voie nouvellement créée au sein du lotissement « Champ le Roy ».

Le Maire rappelle aux membres du conseil le mode de calcul de la taxe d'aménagement. Après discussions le maintien du taux de 4% est adopté.

Le conseil valide la proposition du Maire de créer un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe pour une durée hebdomadaire de 17h30, afin d'assurer les fonctions de secrétaire de Mairie.

Le Maire expose la nouvelle politique d'aide de l'agence de l'eau et propose de signer un contrat entre l'agence de l'eau, la Communauté de Communes du Triangle Vert et les syndicats porteurs de projets touchant à l'eau potable et/ou l'assainissement collectif.

Le conseil approuve cette proposition

Michel ARDRY est désigné référent « numérique ».

Michel FLORENTIN est désigné référent « santé » ou COVID 19.

Lors des questions diverses, les points suivants sont abordés:

Pas de cérémonie publique pour la commémoration du 11 novembre.

La campagne de stérilisation des chats est reportée début 2021 en l'absence de crédit de notre partenaire financier, la Fondation 30 millions d'amis.

L'annulation du repas des anciens en raison de la crise sanitaire. Un colis sera offert à toutes les personnes concernées.

Les décorations de Noël seront installées le 05 décembre.

En raison de la baisse de production des sources, il a été nécessaire d'acheter de l'eau à Vesoul. L'impact financier sera de 13 centimes/m<sup>3</sup> (voir article page 3).

Information sur des projets de parcs photovoltaïques.

Compte-rendu du dernier conseil d'école.

Point sur les travaux de l'église.

### Séance du 18 décembre 2020

Le conseil entérine les prix de l'affouage et des ventes de lots de branchages.

Le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement.

Le budget « assainissement » doit s'autofinancer. En conséquence il est nécessaire d'augmenter le tarif en 2 phases:

- La part fixe de 40 à 44 €
- La part proportionnelle de 0,97 à 1,02 € par m<sup>3</sup>

Dans le cadre du futur parcours « Culture et Patrimoine », il est proposé de décorer deux ou trois transformateurs électriques.

Dans un premier temps, ENEDIS participe à hauteur de 600 € pour un premier transformateur. Un partenariat est sollicité avec ENEDIS pour un second transformateur.

Sur proposition du Maire, le conseil adopte:

- un contrat groupé d'assurance statutaire
- la convention « médecine préventive »
- La convention Ingénierie 70 pour l'application du droit des sols
- La convention Ingénierie 70 pour l'assistance informatique

Dans l'attente du vote du budget primitif, le conseil autorise le Maire à mandater si nécessaire les éventuelles dépenses d'investissement à hauteur de 25% des crédits 2020.

Questions diverses:

- Une réflexion est engagée sur une limitation de la vitesse de circulation à 30 km/h à l'intérieur du village, hors routes départementales
- La campagne de stérilisation des chats errants débutera dès le début de 2021
- Compte-rendu du conseil communautaire de la CCTV
- Le recensement en vigueur retient une population municipale de 459 h. et une population totale de 472 h.
- Le point est fait sur les travaux réalisés ou en cours
- Point sur le conseil syndical du SICTOM (voir article en page 5)

***Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux, soit sur le site internet de la commune, soit au tableau d'affichage de la Mairie.***

**En cette période sanitaire compliquée, n'hésitez pas à faire appel à la mairie en cas de difficultés auxquelles vous pourriez être amenés à faire face.**

**La pandémie de COVID 19 a eu, et a encore, des répercussions importantes sur la vie de chacun d'entre-nous.**

**Elle a également fortement impacté la vie municipale. Et plusieurs décisions ont dû être prises.**

### La mairie ouverte.

Contrairement au premier confinement, la mairie reste ouverte au public aux horaires habituels



### Une cérémonie du 11 novembre sans public.

Conformément aux prescriptions de Madame la Préfète de Haute-Saône, il n'y a pas eu de cérémonie publique au monuments aux morts.

Le Maire, en présence des trois adjoints, de quelques conseillers et du représentant des anciens combattant a procédé au dépôt d'une gerbe de fleurs et à l'appel des morts pour la France. Une minute de silence a été respectée.

### Le repas des anciens n'aura pas lieu.

Ce repas, habituellement organisé le dernier dimanche du mois de janvier, ne peut pas être organisé cette année.

En effet, les règles sanitaires ne permettent pas l'organisation de festivités dans les salles communales.

Pour remplacer ce repas, un « colis gastronomique périgourdin » a été offert à nos aînés.

Nous espérons que ces produits ont aidé chacun à passer de bonnes fêtes de fin d'année.

### La bibliothèque a aménagé son fonctionnement.

Les lecteurs ont la possibilité de réserver des livres et de les retirer sur rendez-vous.

1000 mercis aux personnes bénévoles qui s'occupent de ce fonctionnement.

### F.C.Colombe.

Les entrainements et les matchs ont, hélas, été suspendus dès le début du deuxième confinement.

# EAU POTABLE

### **Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (Colombe, Villers le Sec et Dampvalley)**

### **Une baisse importante de notre ressource en eau.**

Après trois étés caniculaires et des autres saisons sans grandes précipitations, les nappes phréatiques ne se sont pas rechargées. Nos ressources en eau ont très fortement chuté, passant de 500m<sup>3</sup>/jour en 2017 à 345 m<sup>3</sup>/jour en juillet 2020. L'achat d'eau à Vesoul, qui intervenait précédemment en appoint, représente désormais des quantités importantes. Ce sont près de 150 m<sup>3</sup> que nous importons quotidiennement.

Ces achats d'eau impactent lourdement le budget du syndicat intercommunal et nous envisageons une augmentation de 13 centimes/m<sup>3</sup> dès 2021.

En parallèle, le syndicat a fait réaliser une étude par un cabinet hydrologique bisontin sur les capacités de notre bassin versant et sur les éventuelles possibilités de découvrir de nouveaux captages. Celles-ci se sont révélées inexistantes. Nous travaillons actuellement sur d'autres possibilités d'approvisionnement pour vous garantir une eau de qualité et en quantité suffisante pour couvrir les besoins de l'ensemble des usagers.



*Vos délégués communaux au SIAEP*

Malgré la situation sanitaire, les travaux de rénovation et d'entretien se sont poursuivis dans la commune.

## CIMETIÈRE



*Des allées stabilisées pour faciliter les déplacements.*

Les allées ont été recouvertes d'un enduit bi-couche, avec une finition en gravillons blancs.



Dans le fond du cimetière, la haie de thuyas malades a été arrachée. Elle est remplacée par un mur construit et crépi par les agents communaux.

## RUE DU CHÂTEAU

Après les travaux de création d'une canalisation d'eau, la rue a été remise en état grâce à un enduit bi-couche.



## ABRIBUS D'ESSERNAY

L'ancien abribus en bois, âgé d'une quarantaine d'années, se trouvait très dégradé. La décision a donc été prise de rénover entièrement cet arrêt de bus.

Le sol est recouvert d'un enrobé.

Un nouvel abribus a été installé pendant les vacances de fin d'année par un agent communal aidé de quelques conseillers et de bénévoles.

Prochainement, des barrières protégeront les usagers.

## ÉGLISE

Les travaux de rénovation intérieure de l'église ont débuté avec retard...

Ces travaux de restauration concernent les installations électriques, les boiseries et les peintures des murs.

Cependant, l'entreprise d'électricité a débuté son ouvrage au mois de novembre.

Les autres entreprises suivront prochainement.

## ÉLECTRICITÉ RUE DE LA CHAPELLE ET RUE DES PLANCHOTTES

Des travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, pilotés par le SIED, ont été réalisés, rue de la Chapelle et rue des Planchottes.

Après le temps nécessaire à la stabilisation des fouilles, la commune a prévu la rénovation de ces rues.



*L'entreprise Haefli installe les nouveaux réseaux.*

## ANIMAUX ERRANTS

A plusieurs reprises, nous avons évoqué dans ce journal la questions des chiens, quelquefois errants, et de leur déjections. Ce problème n'est pas encore entièrement résolu même si la situation semble s'améliorer grâce à l'action de certains propriétaires.

Cependant, depuis quelques temps, la commune est confrontée à un nouveau problème: **la multiplication des chats errants**, qui se reproduisent à grande vitesse....

Le conseil a donc décidé de procéder à une « **campagne de stérilisation des chats errants** » en collaboration avec l'association « adopte un chat ».

Une réunion s'est tenue à la salle (avant le reconfinement) avec toutes les personnes intéressées par cette action.

Une convention a été signée avec la fondation « trente millions d'amis » qui prendra en charge la moitié des frais de vétérinaire.

Cette campagne débutera au début de l'année 2021.

Toutes les personnes qui s'interrogent sur la démarche mise en œuvre peuvent se renseigner lors des permanences, auprès des membres du conseil.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour nous aider à réussir cette action.

## AFFAIRES SCOLAIRES

Pour la deuxième année, le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Colombe et Villers-le-Sec fonctionne avec 3 classes, dont une à Colombe.

Ce fonctionnement devrait se poursuivre l'an prochain, malgré une légère baisse prévue des effectifs.

## CARTE « AVANTAGES JEUNES »

Cette année encore la carte « Avantages Jeunes » a été offerte à tous les jeunes collégiens et lycéens de Colombe. Cette carte est accompagnée d'un livret pour informer les jeunes des réductions qu'il est possible d'obtenir dans toute la région Bourgogne-Franche-Comté.

## RECENSEMENT DES JEUNES AGÉS DE 16 ANS

Si votre enfant a 16 ans au cours de l'année 2021, il faut penser à le faire recenser en mairie, muni du livret de famille et de sa pièce d'identité, dans les 3 mois qui suivent son anniversaire.

Il participera ensuite à la « Journée Défense et Citoyenneté » avant ses 18 ans.

Ces démarches sont obligatoires pour pouvoir s'inscrire aux examens, concours et permis de conduire.

## ORDURES MENAGERES

Lors de sa dernière réunion, le conseil syndical du SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) a décidé d'une augmentation de la redevance d'enlèvement pour 2021.

Cette redevance est composée d'une part fixe et d'une part variable en fonction du nombre de levées de votre bac d'ordures ménagères.

Il est important de rappeler que cette redevance finance également la levée des bacs de tri, l'accès aux déchetteries et aux points d'apport volontaire.

## COMITE DE FLEURISSEMENT

Le comité de fleurissement se réunira le samedi 09 janvier 2021, à 10h00, dans la salle de la Mairie.

**Nous invitons toutes les personnes intéressées à participer à cette réunion.**

Lors de cette séance nous étudierons le fleurissement du village envisagé pour le prochain printemps.

## PARCOURS « CULTURE ET PATRIMOINE »

Depuis quelques temps, la commune se penche sur l'élaboration, avec la participation financière à hauteur de 70% de la région « Bourgogne-Franche-Comté », d'un parcours pédestre qui permettra de faire découvrir aux promeneurs le patrimoine et les éléments culturels de Colombe.

Le parcours est défini (*voir « Avis du Village » de janvier 2020*).

Des panneaux d'information seront installés devant les bâtiments historiques (église, croix, chapelle, château, moulins...).

Nous sommes d'ailleurs à la recherche de toutes les informations relatives à ces bâtiments que pourraient nous communiquer des habitants de Colombe.

Quelques créations artistiques jalonnent ce parcours.

Certains transformateurs électriques seront décorés par des artistes locaux, avec la participation financière d'ENEDIS.

Dans plusieurs endroit de ce parcours en boucle, des panneaux indiqueront des échappées vers d'autres lieux intéressants (Pierre qui vire, Trou de Borne, chemin vert...).

# DECORATIONS DE FIN D'ANNEE

## FÊTES DE FIN D'ANNEE

Malgré les circonstances particulières de cette fin d'année, la commune a revêtu ses décorations pour célébrer la fin de 2020 et l'arrivée de 2021, dont tout le monde espère qu'elle sera plus conviviale.

Pour la deuxième année, des panneaux lumineux ont été installés, dès la fin novembre, dans la grande rue et devant l'école.

Et le 05 décembre au matin, plusieurs membres du conseil municipal se sont retrouvés pour installer, décorer et illuminer des sapins de Noël dans divers endroits du village.

Nous espérons que ces décorations contribueront à rendre ces fêtes de fin d'année plus joyeuses.



## L'épidémie de Covid 19 n'a pas permis au CALC d'organiser ses habituelles manifestations.

De même, les différents clubs ont dû être mis à l'arrêt. La seule activité qui a pu être maintenue est la « Marche au Clair de la Lune » du 27 septembre. (voir ci-dessous)

Tous les bénévoles du CALC espèrent sincèrement que la situation va s'améliorer au cours de l'année 2021 et que tout le monde pourra se retrouver lors des activités qui font de Colombe un village dynamique.

D'ici là, prenez soin de vous et des autres.

**RENDEZ-VOUS EN 2021 !!!**

## MARCHE DE LA COLOMBINE AU CLAIR DE LA LUNE

Malgré le contexte sanitaire, l'équipe de 30 bénévoles du CALC a réussi à maintenir cette marche (mais pas la course).

Plus de 200 personnes ont déambulé, en petits groupes et dans le respect des gestes barrières, dans les forêts de Colombe et Dampvalley. Malgré quelques averses de pluie, le circuit proposé de 10 km a satisfait l'ensemble des participants.



Des animations avaient été prévues à la Madone et à la ferme Goiset à Dampvalley. A l'arrivée, les marcheurs ont pu apprécier la représentation des Bled'ARTS.

Merci à nos partenaires, à nos prestataires locaux et à toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour la réussite de cette manifestation.



## DES NOUVELLES DU F.C. COLOMBE

### Bilan des effectifs

Plus d'une centaine de licenciés cette saison avec une vingtaine de nouveaux visages au sein du FC Colombe (répartis sur plusieurs catégories). Le club continue sa campagne de recrutement pour encore étoffer ses effectifs.

Nouveauté cette année, après l'arrêt du groupement avec Frotey, le club relance une école de foot qui se compose de deux équipes U7 (2014/2015) et d'une équipe U9 (2012/2013). Ces équipes sont encadrées par 4 entraîneurs.

Une équipe séniore filles qui après son entente avec Port sur Saône (saison 2019/2020) repart seule avec une quinzaine de licenciées. Elle doit faire face aux absences dues au travail de certaines joueuses le week-end. Un complément d'effectif serait le bienvenu

### Trois équipes seniors garçons cette année.

L'Équipe A évolue en D1 après sa montée l'année dernière. L'objectif est le maintien dans cette division.

L'Équipe B qui évoluait déjà en D4 l'année dernière a pour objectif de monter en D3 vu la qualité de l'effectif et des nombreuses recrues arrivées au club.

En raison du nombre important de licenciés seniors et pour permettre à tous de jouer le week-end le club a créé une équipe C. Cette équipe joue en D4 et souhaite, surtout cette année, se faire plaisir.

### Bilan sportif, (juste avant le 2<sup>ème</sup> confinement)

Après un début de saison difficile, l'équipe A s'est bien ressaisie et rivalise avec les équipes déjà bien installées en D1.

L'équipe B est poursuit son objectif de montée en D3 et compte bien continuer sur cette dynamique.

L'équipe C réalise un début de saison plus que correct et engrange plus de points qu'imaginé au début.

L'équipe séniore filles réalise de bons matchs mais les absences dans son effectif provoquent des résultats en dent de scie.

L'école de foot effectue un bon départ avec les plateaux U7/U9 en alternance chaque samedi matin et la présence assidue aux entraînements du mardi est encourageante.

### L'avenir

Pour son avenir le club souhaite pérenniser ses équipes seniors filles et garçons et atteindre les objectifs fixés en début de saison. Le club souhaite encore développer son école de foot et créer d'autres équipes dans d'autres catégories.

Bien sûr, la crise sanitaire complique grandement le fonctionnement du club. Et les activités ont dû être interrompues dès le début du deuxième confinement.

C'est avec impatience que tous les membre du club, joueurs, entraîneurs et staff attendent la levée des mesures et la reprise des activités.

## LE FC COLOMBE

La crise sanitaire étant toujours en cours, ni la commune, ni le CALC, ni le FC Colombe n'ont de manifestations prévues à leurs agendas.

Dès que la situation s'améliorera, vous serez informés des éventuels projets qui pourraient avoir lieu.

Le CALC espère organiser son concert du 14 août.

A BIENTÔT !

## BREVES

### OUVERTURE DE LA MAIRIE :

#### Ouverture au public:

Lundi et mardi 14 h 00 à 18 h 00

Jeudi et vendredi : 9 h 00 à 12 h 00

#### Permanences des élus

Mardi : 18 h 30 à 20 h 00

Samedi : 10 h 30 à 11 h 30

### TENNIS

Les adhésions au tennis sont annuelles.

Elles sont à renouveler, depuis le 01 janvier au prix de 5€ par joueur.

Inscription auprès de:  
Michel FLORENTIN  
06 70 35 21 57

### DÉCHETTERIE DE QUINCEY

#### HORAIRES D'HIVER

Du mardi au samedi:

de 8 h 30 à 12 h 00

de 14 h 00 à 16h 30

#### Fermé lundi et dimanche

**Attention**, les conditions d'accès peuvent être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.